

Adresse de la commune d'Aumale (Neufchâtel, Seine-Inférieure),  
lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune d'Aumale (Neufchâtel, Seine-Inférieure), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 119-120;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21263\\_t1\\_0119\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21263_t1_0119_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a investi de sa confiance soit le phare lumineux qui vous serve à conduire dans le port le vaisseau de la République que les dilapidateurs de la fortune publique, les destructeurs de l'agriculture et de l'industrie disparaissent de la société comme des plantes vénéneuses et mal-faisantes que ces êtres pervers après s'être gorgé du sang de leurs frères, s'être enrichis de leurs dépouilles qui leurs servaient à afficher le luxe le plus scandaleux et la dépravation de moeurs la plus révoltante, portent leur sceleratesse profonde et combinée dans de climats lointains et qu'ils meurent de regret toutes les fois qu'ils porteront leurs regards vers leur patrie, d'avoir été contraints par leurs forfaits de renoncer au bonheur que vous nous préparés par vos lois sages et vos travaux régénérateurs.

Le directoire du département de Vaucluse invariable dans ses principes n'aura jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale et sera toujours étranger à toutes les factions et à tous les partis qui chercheront à corrompre l'esprit public.

BOREL, *président*, LAFONT aîné  
et trois autres signatures.

c

[*Les administrateurs du district de Cambrai à la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (18)

Représentans du Peuple français,

Nous disons avec vous, plus de tyrannie, plus d'opresseurs! Guerre aux intrigans, aux exagérateurs perfides, aux frippons, aux anarchistes, aux égorgés!

A bas les hypocrites! a bas les ambitieux! a bas les dominateurs!

Haine à l'immoralité!

Liberté toute entière sans licence! Terreur aux scélérats! Grace pour l'erreur, supplice pour le crime! Justice pour tous les citoyens! Tels sont nos vœux.

Gloire aux défenseurs de la République, respect envers les loix, attachement à la représentation nationale. Reconnaissance envers la Convention qui a reconquis les droits du peuple, fondé le gouvernement démocratique et rappelé le règne des principes et des vertus; telle est notre devise.

BOISDON, *président*, FARER, *agent national*,  
GUERARD, LEFEBVRE  
et quatre autres signatures.

d

[*Le conseil général permanent et révolutionnaire du district d'Alençon à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (19)

Citoyen Président

Ralliment à la Convention nationale et à ses principes, tel est notre vœu, tel est celui du peuple français.

Entourés de sa confiance et dépositaire de son autorité suprême, marchez avec sécurité au but que vous voulez atteindre, à l'affermissement de la République une et indivisible.

En vain des factions liberticides voudroient vous écarter de ce but, frappés les et ne souffrez pas que quelques fractions du souverain osent parler plus haut que sa représentation même. Souvenez vous sans cesse de cette éternelle vérité.

Lors que la terreur est à son comble, le crime seul ose tout et la vertu rien.

L'ignorance et les méchants s'agiteront sans doute, mais qu'importe les cris menaçants des hommes de boue! ils n'élèvent si haut la voix que pour étouffer celle des hommes de bien qui les accusent, qu'importe les hurlements de ces êtres vindicatifs et féroces par caractère pour les quels les assassinats et les brigandages sont des besoins journaliers; qu'importe enfin les vociférations de cette foule furibonde d'ambitieux, d'intrigants et de dilapidateurs. Il est tems qu'ils subissent le sort qui les attend, car lors que le règne du crime expire, il faut que celui de la justice commence.

Vive la République. Vive la Convention nationale.

Onze signatures dont celle  
de l'agent national, CHAUVIN.

e

[*La commune d'Aumale, district de Neufchâtel à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (20)

Liberté, mort aux tyrans, Égalité.

Tristes jouets d'une poignée de messieurs, nous nous vantions d'être libres et nous n'étions que des esclaves!

Votre vigilance a découvert cette violation de nos droits; votre courage l'a vengée en déconcertant la malveillance et l'intrigue, votre sublime adresse aux français a détruit l'empire du crime et établi celui de la vertu. Réjouissez-vous avec nous; notre entière confiance en la convention nationale nous a garanti, nous et notre canton de toute scène affligeante. Aucun sectateur de Robespierre n'a osé s'y montrer.

(18) C 323, pl. 1385, p. 19. *Bull.*, 11 brum.

(19) C 323, pl. 1385, p. 21.

(20) C 323, pl. 1385, p. 20.

Le représentant du peuple Sautereau à son passage dans notre commune s'est empressé de nous féliciter de la conduite que nous avons tenue.

Fidèles aux principes que nous avons toujours suivis, nous vivons où nous périrons avec la convention nationale. Tel est le serment que nous avons fait en présence du représentant.

LARCHER, *maire*, LEVENINO,  
*officier municipal*  
*et huit autres signatures.*

f

[*Le comité révolutionnaire du district de Brutus-Villiers à la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (21)

Legislateurs,

Autorité nouvelle créée sans doute pour le bonheur du peuple, notre organisation est l'ouvrage de Sautereau, votre vertueux collègue, ce protecteur de la liberté envoyé par vous dans les départements de la Seine-Inférieure et de la Somme pour déchirer le rideau derrière lequel les intrigants, les agitateurs expirants cherchoient à opprimer la vertu, nous croirions nous rendre coupable de lachetés en vous taisant la satisfaction générale des habitants du district, en vous taisant toutes les bénédictions dont le peuple a comblé les opérations de son digne représentant, en vous taisant les cris multipliés de vive la Convention dont ont retenti les airs.

Restez donc fermes à votre poste jusqu'à ce que la révolution soit achevée, nous vous y défendrons : nous jurons haine éternelle aux intrigants, aux agitateurs, aux oppresseurs. Nous livrons une guerre à mort à toute autorité, à toute société qui ne reconnoit pas la souveraineté du peuple entière, la représentation nationale, une et indivisible dans la Convention.

*Suivent deux signatures illisibles.*

g

*Les membres composant le comité de surveillance du district des Sables, à la Convention nationale.*

Président,

Tandis que les tyrans de l'Europe se coalisent contre la République, et que leurs esclaves tombent sous nos coups, les enfans chéris de la liberté se donnent la main des extrémités de l'univers; les sans-culottes de l'Amérique traversent les mers et trompent la rapacité des

forbans ennemis pour nous apporter des vivres et nous avons le bonheur de les arracher à la fureur des flots.

Le 2 de ce mois, une tempête affreuse alloit briser contre les rochers des barges d'Olonne un bâtiment mouillé près de cet écueil; il avoit son pavillon en berne : nos marins n'en distinguent pas les couleurs, mais ils reconnoissent le vaisseau pour être de construction anglaise. Dans l'incertitude, ils délibèrent s'ils s'exposent aux plus grands dangers pour lui porter du secours : bientôt le pavillon se déploie et flotte au haut du grand mât. Les étoiles qui y sont empreintes annoncent nos frères de l'Amérique; aussitôt nos marins ne voient plus de dangers, ils ne voient plus que des alliés, des frères et des amis à sauver. Ils se précipitent sur une chaloupe, les citoyens Charrier, Chavignau (père de six enfans dont l'aîné a six ans) Bousineau, Pierre Morisson (marin en congé pour se guérir d'une blessure reçue dans le combat naval du 10 prairial), Chambert (vieux marin invalide et hors de service), Lambert, y sont les premiers; ils traversent les flots d'une mer orageuse sur une côte couverte d'écueils; ils arrivent au moment où le cable, rongé par les rochers, venoit d'être coupé, la perte du vaisseau étoit inévitable; mais ils montent à bord, l'appareillent promptement, et, par la célérité de leurs manoeuvres et de leurs connoissances locales, les sauvent de tous les écueils entre lesquels ils sont forcés de passer; tous entrent dans le port aux acclamations de tous les citoyens et aux cris mille fois répétés de *Vive la République!*... Quelles délicieuses jouissances pour les Français! quelle douce félicité! Un instant plus tard c'en étoit fait, et nos frères étoient engloutis. Notre cité, qui avoit des braves sur *Le Vengeur*, a droit de se glorifier de voir se multiplier les émules de ces héros; et nous jurons en son nom à toute la République, que de si beaux exemples ne seront jamais démentis.

Renvoyé au comité d'Instruction publique (22).

4

**La Convention renvoie au comité de Sûreté générale une adresse des membres des tribunaux civil, criminel et juges de paix d'Avignon [Vaucluse], qui dénoncent les menées des aristocrates et des brigands pour ensanglanter le midi** (23).

(22) *Bull.*, 6 brum. *Moniteur*, XXII, 358-359; *Débats*, n° 764, 517-518, cette dernière gazette précise que cette adresse est datée du 11 vendémiaire an III. *M. U.*, XLV, 132-133.

(23) *P.-V.*, XLVIII, 73.

(21) C 323, pl. 1385, p. 24. *Bull.*, 10 brum. (suppl.); *M. U.*, XLV, 201; *C. Eg.*, n° 806.